



## Association d'aide à long terme à la biologie médicale des pays en développement

Association Loi 1901 enregistrée à la Préfecture du Rhône  
sous le n° W691058983 (JO du 1 .4 .1992).

Association reconnue d'utilité publique  
(décret du 18 février 2010)

Rapport d'intervention Dossier 331	<b>TOGO – AUDIT à L'HÔPITAL PRÉFECTORAL DE VOGAN</b> 10 au 12 juin 2024	Validé par le CA le 16/09/2024
--	--	-----------------------------------

### Intervenants

**Bernard MASSOUBRE** : Pharmacien biologiste

**Odette TERRY** : Professeure agrégée, retraitée de l'Éducation Nationale

### Mots Clés

2024, BSF, TOGO, Région maritime, canton de VO, VOGAN, Hôpital Préfectoral, audit

### Résumé

Le Dr Bomboma a sollicité le soutien de BSF pour le laboratoire de l'hôpital dont il est directeur. Un audit a été effectué début juin.

Vogan est une petite ville située dans la région maritime, proche de la frontière du Bénin.

L'hôpital de style pavillonnaire propose plusieurs spécialités : médecine générale, gynécologie, pédiatrie, chirurgie...

Le laboratoire, qui fonctionne 24h sur 24, est situé au premier étage d'un bâtiment proche du bâtiment administratif. Il a neuf pièces avec cinq salles techniques : hématologie / parasitologie, biochimie, bactériologie/ virologie, stérilisation, et banque du sang. Ces salles techniques sont très bien équipées, en plus des automates de base il y a un GeneXpert et un compteur de CD4.

Les quatre autres salles correspondent au bureau du major, à une salle de stockage du matériel, une salle de repos pour la garde de nuit et un vestiaire. La salle de prélèvement se trouve au rez de chaussé. Chaque salle est parfaitement entretenue et rangée en fin de journée.

Parmi les neuf techniciens, tous très motivés, on compte quatre techniciens supérieurs, un ingénieur biologiste, une licence pro.

Le laboratoire est accrédité qualité; leur nombre d'étoiles fluctuant avec le temps les techniciens souhaiteraient approfondir la démarche qualité. Ils sont également demandeurs d'un soutien en bactériologie et en hématologie.

Une décision pour la mise en place d'un partenariat sera prise lors d'un prochain CA.

